

# RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

PWGSC/TPSGC Acquisitions 1045 Main Street 1st Floor, Lobby C Unit 108 Moncton, NB E1C 1H1

Moncton, NB E1C 1H1 Bid Fax: (506) 851-6759

# REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

# Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

NB / PEI Division - Moncton Acquisitions Office 1045 Main Street 1st Floor, Lobby C Unit 108 Moncton, NB E1C 1H1 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet				
Extracteur à fluide supercritique				
Solicitation No N° de l'invitation		Date		
01913-140282/A		2013-11-05		
Client Reference No N° de réf 01913-140282	Client Reference No N° de référence du client 01913-140282			
GETS Reference No N° de réf PW-\$MCT-011-4725	férence de SEAG			
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N° V	ME	
MCT-3-36062 (011)				
Solicitation Closes - L'invitation prend fin Time Zone Fuseau horaire				
at - à 02:00 PM on - le 2013-12-16			Atlantic Standard Time AST	
F.O.B F.A.B.			•	
Plant-Usine: Destination:	Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adress	er toutes questions à:	В	uyer ld - ld de l'acheteur	
Sharpe, Charlene A. mct011				
elephone No N° de téléphone FAX No N° de FAX				
(506) 851-3467 ( )		(506) 851-6759		
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF AGRICULTURE AND AGRI-FOOD 440 UNIVERSITY AVE CHARLOTTETOWN Prince Edward Island C1A4N6 Canada				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée		
See Herein			
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur			
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur			
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)  Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)			
Signature	Date		



01913-140282/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

01913-140282

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MCT-3-36062

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# **TABLE DES MATIÈRES**

### PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Compte rendu

# PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

# PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

# **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

# PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relatives à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents
- 11. Clauses du Guide des CCUA
- 12. Instructions d'expédition

#### Liste des annexes:

Annexe A Besoin

Annexe B Base de paiement

Solicitation No. - N° de l'invitation 01913-140282/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

01913-140282

Amd. No. - N° de la modif. File No. - N° du dossier

MCT-3-36062

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### Exigences relatives à la sécurité 1.

Cette demande de soumissions ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 2. **Besoin**

Le besoin est décrit en détail à l'article 2 des clauses du contrat éventuel.

(Derived from - Provenant de: B4008T, 16/06/06)

#### 3. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

#### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

#### 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat

(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/quide-des-clauses-et-conditions-uniformisee s-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2013/06/01) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

#### 2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

01913-140282/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

01913-140282

MCT-3-36062

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions <u>transmises par télécopieur ou</u> <u>courier électronique à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.</u>

# 3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

# 4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur à l'Île-du-Prince-Édouard et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

# PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

#### 1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (2 copies papier)
Section II : Soumission financière (1 copie papier)

Section III: Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

Solicitation No. - N° de l'invitation 01913-140282/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

01913-140282

MCT-3-36062

Buyer ID - Id de l'acheteur mct011

File No. - N° du dossier

Amd. No. - N° de la modif.

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm); a)

b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement à l'Annexe B. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

#### 1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2010/01/11) Fluctuation du taux de change

#### Section III: **Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

#### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

#### 1. Procédures d'évaluation

- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande a) de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions. b)

#### 1.1 Évaluation technique

# Critères techniques obligatoires

Critères techniques obligatoires tel que précisé dans l'annexe A.

01913-140282/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

01913-140282

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N $^{\circ}$  du dossier

MCT-3-36062

La description détaillée et/ou de la documentation descriptive devraient être fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si la description détaillée et/ou de la documentation descriptive n'est pas fournies tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer à cette exigence. Le défaut de donner suite à la demande de l'autorité contratante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

#### 1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0220T (2013/04/25) Évaluation du prix

#### 2. Méthode de sélection

Référence CCUASectionDateA0031TMéthode de sélection - critères techniques obligatoires2010/08/16

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

### 1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

### 1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaireet ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

# 1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) - Travail.

Solicitation No. - N° de l'invitation 01913--140282/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Chent Nei. No. - N de lei. du chent

01913-140282

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{l} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ mct 011 \end{array}$ 

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier MCT-3-36062

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des «\_ soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

# PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

# 1. Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe A, Besoin.

(Derived from - Provenant de: B4008C, 16/06/06)

# 3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisee s-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

# 3.1 Conditions générales

2010A (2013/04/25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

# 3.2 Conditions générales supplémentaires

4011 (2012/07/16), Biens - complexité moyenne s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

## 4. Durée du contrat

### 4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 31 mars 2014.

# 5. Responsables

### 5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

01913-140282/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

01913-140282

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MCT-3-36062

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Charlene Sharpe
Spécialiste en approvisonnements par intérim
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
1045 rue Main, Unité 108,

Moncton, (N.-B.) E1C 1H1 Téléphone: 506-851-3467 Télécopieur: 506-851-6759

Courriel: Charlene.Sharpe@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

# 5.2 Chargé de projet

Le cnar	é de projet pour le contrat est : sera identifié au moment de l'attribution du contrat
Nom :_	
Titre :_	
	tion :
	<u>:</u>
Télépho	ne:
	eur :
Courrie	:
vertu de prévus celui-ci	é de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux ans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, le peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité ante.
5.3	Représentant de l'entrepreneur Soumissionnaires doivent fournir l'information suivante:
	Nom:
	Téléphone:
	Télécopieur:
	Courriel:

### 6. Paiement

# 6.1 Base de paiement - prix ferme, prix unitaire(s) ferme(s) ou prix de lot(s) ferme(s)

01913-140282/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

01913-140282

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier MCT-3-36062

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaire(s) ferme(s) précisé(s) dans l'annexe A, selon un montant total de \_\_\_\_\_ \$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

(Derived from - Provenant de: C0207C, 25/04/13)

# 6.2 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C (2011/05/16), Limite de prix

### 6.3 Modalités de paiement

Clause du Guide des CCUA H1000C (2008/05/12), Paiement unique

#### 7. Instructions relatives à la facturation

- 1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures» des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit:
  - a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

(Derived from - Provenant de: H5001C, 12/12/08)

#### 8. Attestations

#### 8.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

### 9. Lois applicables

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct011

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

01913-140282

01913-140282/A

MCT-3-36062

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur à l'Île-du-Prince-Édouard et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

# 10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales supplémentaires 4011 (2012/07/16) Biens complexité moyenne;
- les conditions générales 2010A (2013/04/25), Conditions générales biens (complexité moyenne);
- d) Annexe A, Besoin; et
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_

### 11. Clauses du Guide des CCUA

Référence CCUA	Section	Date
B1501C	Appareils électrique	2006/06/16
B7500C	Marchandises excédentaires	2006/06/06
D0018C	Livraison et déchargement	2007/11/30
G1005C	Assurances	2008/05/12

# 12. Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés rendu droits acquittés (DDP) Agriculture et agroalimentaire Canada, 440, avenue University, Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) selon les Incoterms 2000.

(Derived from - Provenant de: D4001C, 12/12/08)

Solicitation No. - N° de l'invitation 01913-140282/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client 01913-140282

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

File No. - N° du dossier

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de I'acheteur} \\ mct 011 \end{array}$ 

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

MCT-3-36062

### **ANNEXE A**

#### **BESOIN**

Extracteur à fluide supercritique semi automatique de table commandé par ordinateur

La description détaillée et/ou de la documentation descriptive devraient être fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si la description détaillée et/ou de la documentation descriptive n'est pas fournies tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer à cette exigence. Le défaut de donner suite à la demande de l'autorité contratante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

AAC a besoin d'un système d'extraction à fluide supercritique (CO2) semi automatique de table commandé par ordinateur comportant de multiples chambres d'extraction ainsi que de multiples récipients de collecte de fractions, et permettant l'utilisation de cosolvants polaires mélangés, pour l'élaboration d'une technique facile et l'extraction en laboratoire de produits naturels à partir de tissus végétaux, ainsi que de lipides totaux à partir du sol. Il doit s'agir d'un instrument semi-automatique permettant aux opérateurs de charger des récipients d'extraction d'échantillons séparés pour des extractions séquentielles, d'entrer un ou des programmes d'extraction ainsi que de s'éloigner de l'instrument pour y revenir plus tard, afin de collecter les résidus des fractions extraites.

### **LIVRABLES**

Le contracteur doit fournir un système d'extraction à fluide supercritique (CO2) semi automatique de table commandé par ordinateur rencontrant les spécifications **obligatoires** suivantes. **Une soumission qui ne rencontre pas toutes les exigences obligatoires sera déclarée non recevable :** 

De laboratoire (de table)
Semi-automatique, programmable pour de multiples essais séquentiels
Commandé par ordinateur au moyen d'une interface logicielle
Extraction multiple : récipients/gobelets/colonnes (minimum de 6)
Extraction de taille de laboratoire (5 - 25 ml) par récipient
Multiples bouteilles de collecte des fractions (minimum de 6)
Taille de la bouteille de collecte des fractions : 100-500 ml
Source de CO2 : bonbonne de gaz sous pression
Capacités du CO2 + du cosolvant
Cosolvant administré au moyen d'une pompe séparée et d'un système de robinets de sélection de solvant

Solicitation No. - N° de l'invitation 01913--140282/A

U1913-140282/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

01913-140282

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MCT-3-36062

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

□ Nombre minimal de récipients de cosolvant en ligne : 4
 □ Débit de la pompe de CO2 : 0,5 - 15,0 ml/min

☐ Débit de la pompe de cosolvant : 0,1 - 10,0 ml/min

☐ Plage de températures du four à colonnes : de la température de la pièce jusqu'à 90 °C

☐ Précision des températures du four à colonnes : +1 °C

☐ Débit du régulateur de contre pression : 1,0 - 20,0 ml/min

☐ Précision de la pression : +1 %

☐ Plage de pression de fonctionnement : 60 - 400 bars

☐ Tension: 110 ou 220 V; 50-60 Hz

01913-140282/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

01913-140282

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier MCT-3-36062

# **ANNEXE B**

# **BASE DE PAIEMENT**

Nº d'art.	Description	Marque du fabricant et N° de pièce	U. de D.	Qté	Prix unitaire*	Prix calculé
1	Extracteur à fluide supercritique semi automatique de table commandé par ordinateur		Chaque	1	\$	\$
2	Frais d'installation, s'il y a lieu		Lot	1	\$	\$
3	Frais de formation, s'il y a lieu		Lot	1	\$	\$
4	Frais de livraison, s'il y a lieu		Lot	1	\$	\$
5	Divers (s.v.p. identifier s'il y a lieu)		Lot	1	\$	\$

Sous-total	\$
TVH 14%	\$
Total	\$

<sup>\*</sup> Les prix unitaire doivent inclure, la livraison, l'installation, la formation sur place par un représentant, et aussi doivent inclure 1 année de garantie et services de soutien.